



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

cfdt.nationale@bnpparibas.co



Richard PONS
07 62 32 58 07

Délégué syndical national



Patricia LEROY
06 68 24 34 16

Déléguée syndicale nationale adjointe



Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35

Déléguée syndicale nationale adjointe



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98
Représentant syndical national



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06
Représentant syndical national adjoint

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2020

Réunion n°2 :

La direction (ré)insiste sur le contexte économique difficile.
La CFDT rappelle le PNB T2 2020 en hausse de 4% par rapport au T2 2019.

06 octobre 2020

Les propositions de la DG :

AVANT

« Prime Macron » de 300 €

Un forfait « mobilités durables » de 200 €/an

Abondement sur le PEE de 100€ pour 50€ versés

Enveloppe des mesures individuelles égale à celle de l'exercice précédent

Ouverture sur un potentiel versement de l'Entreprise sur le PERO

APRÈS

« Prime Macron » de 400 € pour les salariés dont la rémunération annuelle brute est inférieure à 55 419€

Un forfait « mobilités durables » de 200€/an

Abondement sur le PEE de 210€ pour 70€ versés

Enveloppe des mesures individuelles égale à celle de l'exercice précédent

Une prime exceptionnelle de 250€, fiscalisée et socialisée, pour les salariés dont la rémunération globale annuelle est comprise entre 55 419€ et 70 000€

À retenir...

- Le dispositif « Prime Macron » et prime exceptionnelle toucheraient 80% des salariés
- 0€ d'augmentation générale pérenne
- 0€ de compensation de la perte du montant de l'intéressement 2020

Pour la CFDT, ces propositions restent en deçà de nos/vos attentes et ne reflètent pas pleinement l'engagement quotidien de l'ensemble des salariés BNP Paribas.

L'entreprise devrait pouvoir faire des efforts supplémentaires pour une plus grande reconnaissance de votre investissement.

Rappel des demandes portées par la CFDT :

- Augmentation générale pour toutes et tous au 01/01/21
- Mise en place de la subrogation
- Ouvrir le bénéfice du « forfait mobilités durables »
- Compensation de la baisse du montant de l'intéressement
- Hausse du montant de l'enveloppe des mesures collectives et individuelles
- Revalorisation du montant de l'Allocation Spéciale Famille (ASF)
- Mesures de rattrapage salarial des seniors
- Révision des grilles Augmentation/Promotion figées depuis 2011
- Mise en place (enfin) d'un variable de référence pour tous les métiers

VOTRE AVIS

Sondage CFDT,
une participation massive !

Pas satisfaits des 1ères propos de la DG

98,4 %

Ces propos ne reflètent pas votre implication au quotidien

98,8 %

Souhaitent une augmentation pérenne

90,3 %

Vous seriez prêts à vous mobiliser avec la CFDT

72,8 %

**Une 3e réunion serait prévue :
La CFDT demande des efforts
à la direction !**